



www.saintprojetdesalers.com

Gazette Communale

5ème édition : avril 2012



Chers amis,

Nous voici arrivé à mi mandat et s'il n'est pas encore l'heure du bilan, nous pouvons néanmoins l'approcher. Nous avons réalisé plus de 650 000€ de travaux durant cette première période. Ils ont concerné tout aussi bien les pistes pastorales, les routes de Bonnaves, Lapeyre, La Gensonnie, le lotissement, le garage communal et la réhabilitation de certains logements communaux. Sans une gestion rigoureuse et sans le soutien financier du Conseil Général (150 700€), de l'Etat (55 600€) et de dotations exceptionnelles de Alain Marleix et Jean-Yves Bony (25 000€) nous n'aurions pu y arriver seul. Dans le même temps, nous avons su, d'une part, maîtriser notre endettement puisque le capital restant du s'élève à 180 000€, et d'autre part, ne pas augmenté les impôts communaux et ceci depuis 1995.

Outres quelques travaux de voirie, les deux projets importants restant à réaliser, sur la 2ème partie du mandat, concernaient la traverse du bourg largement dégradée sur sa partie supérieure, et son assainissement qualifié de non conforme. D'un coût avoisinant les 500 000€, nous avons d'ores et déjà engagés différentes démarches auprès de nos partenaires et avons obtenu plus de 87 000€ de subvention pour une première tranche de travaux qui devait débuter fin 2012.

Cependant, aujourd'hui face à l'imprévu nous concentrerons donc nos efforts vers le mur de la place. L'importance de l'opération estimée à 100 000€ nous conduira donc inévitablement à retarder la réalisation du bourg et de son assainissement.

Soyez persuadés que nous ferons preuve de rigueur dans la gestion de notre budget pour poursuivre nos programmes d'investissement tout en limitant la pression fiscale.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Faure'. The signature is stylized and written over a horizontal line.

LeMaire
Bruno Faure.

CONSEIL GENERAL DU CANTAL

Quelques infos ...



Secteur de la solidarité :

Aider les personnes les plus démunies et favoriser leur insertion ;

Protéger les enfants en difficulté ;

Contribuer à la promotion de la parentalité,

Accompagner des personnes âgées et des personnes handicapées,

Son fonctionnement

Le Conseil Général est une Assemblée Départementale élue, constituée de l'ensemble des Conseillers Généraux, soit un par canton (27 pour le Cantal).

Le Conseil Général délibère et décide des affaires du département et se réunit pour cela à l'Hôtel du Département au moins une fois par trimestre. Ces réunions sont publiques.

La Commission Permanente

La Commission Permanente est élue par l'Assemblée après chaque renouvellement. Elle est composée du Président du Conseil Général, de huit vice-présidents et de plusieurs membres élus. Pour le Cantal, tous les Conseillers Généraux sont membres de la Commission Permanente. Cette Commission suit les affaires courantes du Département dans le cadre de ses attributions. Elle est responsable devant l'assemblée et se réunit environ une fois par mois.

Les commissions

Dans l'intervalle des réunions du Conseil Général ou de la Commission Permanente, tous les conseillers travaillent au sein de Commissions spécialisées avec la collaboration des services du Département qui ont en charge :

- 1ère Commission : les finances et l'administration,
- 2ème Commission : l'équipement et le développement économique,
- 3ème Commission : la solidarité, la jeunesse et les services.

Des commissions ont de plus été mises en place pour suivre plus particulièrement les dossiers concernant l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'éducation et le sport.

Au travers du Conseil Général, des actions dans 8 grands secteurs sont donc menées :

Les routes :

Ouvrir le département sur l'extérieur,
Préserver la sécurité des usagers en entretenant le réseau routier départemental,
Faciliter les liaisons entre les cantons et les communes,

Les transports scolaires et interurbains :

Transport à la demande ; les lignes régulières d'autocars avec principalement les circuits de ramassage scolaire.

Les collèges :

L'entretien, la modernisation et le fonctionnement matériel des établissements scolaires

L'équipement rural :

Amélioration du cadre de vie et maintien de la population.

Participation aux différents projets de construction et de restauration des équipements publics communaux et intercommunaux.

Maître d'ouvrage des opérations d'aménagement foncier.

Par ailleurs, le Conseil Général intervient et finance un certain nombre d'actions comme :

L'économie (industrie, commerce, artisanat, agriculture, tourisme)

La culture (médiathèque, archives départementales, soutien à différentes associations...)

Le sport

Election du Conseiller Général en 2011

Le printemps 2011 a été marqué par l'élection du Conseiller Général du canton de Salers. Bruno Faure occupait le poste depuis 2004 et les élections de mars 2011 lui ont permis de renouveler son mandat pour une durée de 3 ans.



Prévue initialement pour 6 années et renouvelable par moitié, la réforme des collectivités conduira à un renouvellement total de l'assemblée en 2014.

Au Conseil général, Bruno Faure a en charge plus particulièrement des dossiers du tourisme, et notamment la Présidence de l'Agence de Développement Touristique et de l'Accueil. Ainsi, l'ADTA a pour mission, d'une part, le développement des entreprises Agroalimentaires du département au travers de la « Mission Agroalimentaire du Cantal ». Cela se traduit par la réalisation d'opérations de promotions et commerciales sur tout le territoire national et même à l'étranger. D'autre part, l'ADTA cherche à attirer des investisseurs touristiques dans le département et les accompagne pour la réalisation de leurs projets. Enfin, cette Agence a en charge la promotion du département pour développer la destination Cantal. Ainsi, les grandes manifestations (Tour de France, Oxygène Challenge au Lioran,...), les reportages de télévision sont pour la plupart organisés avec le concours de l'ADTA.

Par ailleurs, rappelons que le Conseil Général joue une place importante dans notre commune, notamment au travers de partenariat ou de financement pour divers projets.

A titre d'exemple, depuis 2008, le Conseil Général a apporté plus de 265 000 € de subvention pour la réalisation des pistes pastorales, du garage, du lotissement ou encore des routes. Il sera bien évidemment présent également au côté de la commune pour la réalisation de la traverse du village où encore pour la réhabilitation du mur de la place.

ACTUS DU VILLAGE

Vœux 2012 de la Municipalité



Le samedi 7 janvier, Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants. A cette occasion, il a été retracé les différentes actions réalisées au cours de l'année 2011 comme les travaux du lotissement destiné à accueillir de nouveaux habitants et les quelques aménagements routiers... Un bilan des audits d'assainissement individuel réalisé par la Saur ainsi que le bilan d'assainissement collectif village représentant lui aussi un important investissement pour la commune.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi et l'après-midi s'est poursuivie autour des bûches de Noël, galettes... et par le traditionnel service de la soupe au fromage, sous la houlette du Comité des fêtes.

Commemoration du 11 novembre 2011



Le 11 novembre dernier, la municipalité a invité tous les habitants à la commémoration du 11

novembre 2011 où une gerbe fut déposée devant le monument aux Morts.

Cette cérémonie était précédée d'une messe en l'église de Saint-Chamant et suivie d'un apéritif offert par la municipalité de St Projet.

Distribution des colis de Noël



Cette année la municipalité de St Projet de Salers a offert quelques 41 colis de Noël. Dans ces colis de Noël, on pouvait trouver une boîte de gâteaux, un assortiment de chocolat, une terrine de sanglier, une salade de fruit, un pot de châtaigne et une bouteille de Champagne. Pour les colis de couple, étaient rajoutés une bouteille de vin blanc d'Alsace et un bloc de foie gras. Rappelons que ces colis de Noël sont destinés aux personnes de plus de 60 ans et inscrites sur la liste électorale de St Projet. Ces colis ont été préparés par la Boulangerie Epicerie de St Projet.

Les enfants ont fêté

HALLOWEEN



Les enfants de St Projet ont fêté Halloween. Fantômes, socières, lutins etc ... étaient de la partie. Comme le veut la tradition, les enfants ont fait du porte à porte pour récolter bonbons et chocolats.

Vente d'un terrain communal

Suite à la demande faite par Marc ROUCHY, il a été vendu du terrain communal existant devant sa maison. Cette portion de terrain qui s'apparente à un chemin lui permettra d'avoir le tour de sa maison en propriété et facilitera son accès.

Chute du mur au pont sur la place du village



Le samedi 17 décembre, nous avons eu la stupéfaction de voir qu'un important pan de mur soutenant la place du village s'était effondré. Jusque là, le mur ne présentait a priori pas de points de faiblesses, mais les importantes pluies du mois de décembre ont fortement gonflé la rivière qui ce qui a certainement affaibli le mur dans sa partie basse et provoqué son effondrement.

Au total s'est environ 20 mètres de mur sur plus de 4 mètres de hauteur qu'il va falloir rebâtir. Mais compte tenu de l'accès et de sa taille, le coût des travaux de reconstruction risque d'être élevé. Plusieurs devis ont demandés par la mairie pour chiffrer les coûts et préparer sa reconstruction.

Différents contacts ont été pris avec les services de l'Etat. Si la reconnaissance en catastrophe naturelle ne peut être envisagée du fait d'un dégât isolé, l'Etat devrait néanmoins soutenir sa réhabilitation ainsi que le Conseil Général.

Apartements des écoles

Dernièrement, deux logements se sont libérés à St Projet.

Tout d'abord l'appartement de Corinne et Jean Louis LAPIE situé au premier étage des Ecoles dans le Bourg. Cet appartement d'une surface d'environ 96m² était occupé par eux du 1^{er} octobre 2001 au 30 juin 2011. Corinne et Jean Louis LAPIE sont partis s'installé dans une maison individuelle sur la commune de Besse.

Et plus récemment, c'est l'appartement de Pierre HEITZ situé lui au rez-de-chaussée et d'une surface d'environ 70m² qui s'est libéré au 1^{er} décembre 2011.

Ces deux départs rendent donc alors libre tous le bâtiment des Ecoles ce qui a intéressé Mr HUTINET jusqu'alors locataire au logement communal de la Poste au 2^{ème} étage. En effet, celui-ci souhaite pouvoir installer un atelier de menuiserie et une salle d'exposition des meubles qu'il crée. L'atelier se situera dans le garage et la salle d'exposition dans la partie du rez de chaussée. L'ensemble des logements des Ecoles répondent à ses attentes et lui permettront de cumuler son activité professionnelle et son logement.

Toutefois quelques travaux rafraichissements ont du être fait, notamment des peintures. C'est l'entreprise FALIES qui s'en est occupé.

A priori, Mr HUTINET devait bientôt s'installer dans ses nouveaux logements.

Ordures ménagères



L'ensemble de nos ordures ménagères était enfouis, jusque là, à Drugeac. Les colonnes de tri (verre, plastique et papier sont acheminées quant à elles au centre de tri d'Argentat. Réglementations, normes ont conduit le SIETOM à augmenter le coût de l'enfouissement de manière sensible puisque ce dernier est passé de 20 à 107 € la tonne en l'espace de 8 années. Sachez qu'en moyenne

nous produisons 0,5kg d'ordure ménagère / jour / habitant.

Aujourd'hui, nos ordures sont donc acheminées à Egletons pour y être incinérées au tarif de 107€ la tonne hors coût de collecte dans nos villages. Le papier, verre et les emballages triés ont quant à eux un coût bien moindre puisqu'il est de l'ordre de 60€ la tonne. Toutefois, actuellement nous ne triions et recyclons que 38% des volumes produits. Notre marge de progression est donc importante en la matière

Nous habitants du pays étant les premiers maillons de la chaîne, nous devons nous mobiliser pour trier et utiliser les colonnes « d'apports volontaires » afin d'en limiter le coût.

Accident d'un camion ciment

Un camion chargé de béton s'est couché sur la chaussée dans le cœur de St Projet au mois d'avril 2011



vers 9h du matin. Alors qu'il effectuait une manœuvre dans les ruelles étroites du bourg, le camion est monté sur un muret et, déséquilibré, s'est couché sur le flanc. Lesté de 17 tonnes de béton, le camion devait rejoindre un chantier situé sur les hauteurs de la commune.

Deux grues de l'entreprise Teil (l'une de 60 tonnes, l'autre de 40 tonnes) ont relevé le mastodonte. Il a fallu près de 3 heures, avant qu'il ne soit pris en charge par une dépanneuse.

Gîte communal

Le gîte communal de la Cure a fait l'objet d'une visite des Gîtes de France et demande à la municipalité que quelques travaux soient effectués pour maintenir son classement à trois épis.

Quelques travaux, achats de vaisselle et équipements intérieurs (lampes de chevets, rideaux, literie, robinetterie...) devront être fait d'ici le printemps 2013.



ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Comité des Fêtes

Concert Baroque



Sous les auspices du Comité des Fêtes, mélomanes et passionnés d'églises romanes d'Auvergne se sont déplacés le 10 août 2011 pour apprécier un concert baroque dans la belle église de notre village.

Fête patronale

Le village de St Projet de Salers a vécu au rythme de sa fête patronale les 27 et 28 août 2011. Un programme varié avait été concocté par le comité des fêtes et a attiré un public de fidèles mais aussi d'estivants. La gastronomie régionale avait été mise à l'honneur avec le chou farci et sa charcuterie, ainsi qu'avec le fromage Salers et les tartes.



Un feu d'artifice fut tiré depuis la Grange Rouge et a fait suite au repas avant que le public soit invité à danser au rythme de la musette et de variété proposé par l'orchestre.

La journée du dimanche s'est passée sous un soleil radieux avec une messe en l'église suivie d'un apéritif offert par le comité des fêtes. Dans

l'après midi, plusieurs animations étaient réunies sur la place du village avec des promenades en calèche, un spectacle de clown et divers jeux, comme le concours de quilles, l'original jeu du palet breton ou encore la pêche aux canards pour les plus jeunes.

En fin de journée, les enfants de la commune ont été photographiés ensemble.

Agenda

Soirée Théâtre le 22 avril 2012

Soirée Truffade le 21 juillet 2012

Fête patronale les 25 et 26 août 2012

Soirée Auvergnate



La traditionnelle soirée auvergnate s'est déroulée le 16 juillet 2011 dans une très bonne ambiance à St Projet.

La truffade, préparée par

M.Raboison a régalé les quelques 150 convives. La soirée s'est ensuite poursuivie par un bal gratuit animé par l'orchestre ambiance.

Club du 3^{ème} âge

Le Club du 3^{ème} âge « Les Sources de la Bertrande » a organisé diverses activités tout au long de l'année 2011 :

le 19/02/11 Repas de la chasse

Les cuissots de biche, offerts par le Comité de chasse, ont été préparés par Christian Lajarrige et dégustés par les participants régalés et ravis.

le 15/03/11 une journée récréative a été offerte par la société Pro'Confort France qui présente sa collection, offre le repas et organise un loto où chaque participant repart avec un cadeau.

le 18/03/11 Visite de la Maison de la Salers au Domaine du Fau



La Maison de la Salers au Domaine du Fau propose un parcours scénographique avec simulateurs, écrans tactiles, video projection, qui a séduit les 21 participants. La station d'évaluation a permis de voir les plus beaux bourrets soignés et bichonnés.

Repas chez Garcelon à Saint Bonnet de Salers. Très convivial.



le 16/04/11 Thédansant

L'orchestre venu du nord Cantal a animé le bal musette jusqu'à minuit.
Une soupe au fromage a été réalisée et servie par les bénévoles.



le 09/07/11 - Fête du pain à Boudou

200 tourtes de pain de campagne ont été cuites au four de Boudou, ainsi que 70 tartes.



Toute la journée, les bénévoles ont tenu la buvette et la vente du pain.

En fin de journée le repas

Aligot/Patranque/saucisses a été préparé par nos amis d'Anglards de Salers. 180 plateaux repas environ ont été servis sous chapiteau .

Belle réussite de cette journée qui a rapporté au club un bénéfice de 1.220 euros.

Grand merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

le 02/08/11 - Voyage à Lavastrie

Excursion en autocar, visite de la ville de Saint Flour, passage par Garabit, visite de la Maison Mallet à Lavastrie.



Musée regroupant du matériel d'antan amoureusement entretenu par la famille. Repas et animation musicale. Tout le monde est revenu enchanté.

Le 11 décembre Repas de Noël

Repas festif préparé et servi par Christian Lajarrige.



L'assemblée générale du club a permis de présenter le bilan de l'année et de prévoir les prochaines activités pour l'année 2012 :

Agenda du club

Thé dansant 21/04/12

Voyage à Najac 06/12

Fête du pain à Boudou 07/07/12

Repas suivi d'une représentation théâtrale 20/10/12

Repas de Noël 16/12/12

Association des Amis de Lapeyre St Dolus

Depuis mai 2009, les habitants de La Peyre Saint Dolus se sont regroupés en une association."



Les Amis de La Peyre Saint Dolus".

Leur motivation est toute simple : rendre leur village plus beau, le défendre, mais aussi faire la



fête...

En effet depuis le décès et le départ de nos anciens, le village entretenu

par eux était à l'abandon. Sur les petits pâturages, ne poussaient plus que chardons, ronces et orties. Depuis, 350 m de piquets et grillages à moutons ont été posés et même s'il reste beaucoup à faire, notre village a déjà changé d'allure.

Il a été aussi remis en service une petite source que l'aménagement du dernier virage avait supprimée.

Enfin, sans nous substituer au dynamique Comité des Fêtes de Saint Projet, mais bien avec son aide, nous cherchons à organiser des manifestations culturelles et festives pour faire vivre un peu plus Saint Projet. Cette année, les

habitants ont pu découvrir à l'occasion d'une exposition de peinture le talent de nos "artistes" locaux. De même, notre trésorière, animatrice d'une troupe théâtrale, a organisé une séance qui a ravi tout le monde. Et



enfin il y a eu notre banquet annuel.

Notre Assemblée générale étant prévue fin janvier, nous ne sommes pas en mesure de vous informer sur nos prochaines manifestations, mais nous le ferons en temps voulu.

Nous profitons de cette tribune pour remercier les bénévoles membres actifs, participant aux travaux et à l'organisation de nos manifestations, Monsieur le Maire et la commune de Saint Projet, le Comité des Fêtes, et nos membres bienfaiteurs.

TRAVAUX DE LA COMMUNE

En bref...

P rojet d'assainissement collectif

Le projet d'aménagement d'un nouveau plan d'assainissement du village occupe les esprits de la municipalité. En effet, le système actuel est aujourd'hui vétuste et ne respecte plus certaines normes d'assainissement, ce qui oblige la commune à court terme d'effectuer des travaux de rénovation et reconstruction.

Pour cela, des études ont été faites par un cabinet spécialisé dans le but de trouver la meilleure méthode d'assainissement possible, en prenant notamment en compte la géographie du village, le nombre de maisons raccordés au réseau d'assainissement collectif, les quantités d'effluents et la disponibilité des terrains pour la réalisation d'une station de traitements des effluents.

Ces travaux d'assainissements supposent par ailleurs d'enfouir une nouvelle canalisation dans toute la traverse du village, avec un départ en gros du minour jusqu'à la future station de traitement.

Aujourd'hui, la station de traitement se trouve dans une parcelle privée (en face du point de collecte des déchets de tri) et celle-ci pourrait être supprimée.



La localisation d'une nouvelle station n'est aujourd'hui pas arrêtée. La solution étudiée est une station de type « filtre planté de roseaux ». Ces types de stations épurent

l'eau naturellement et permettent de gérer les variations importantes de quantités d'effluents, notamment entre les périodes estivales et hivernales. De plus, elles s'intègrent bien dans le paysage car elles sont couvertes de végétaux.

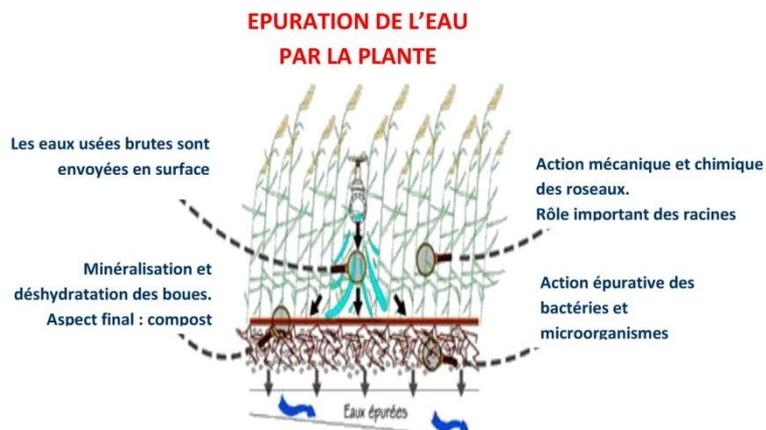
Aujourd'hui, la réalisation de ce projet se heurte à son coût. En effet, celui-ci est estimé en investissement à 240 000 €. Même si quelques subventions devraient venir prêter main forte à la commune sont coût apparaît néanmoins disproportionné! Il conviendrait donc de trouver une solution alternative pour rendre ce projet supportable par tous.

Il faudra donc peut être s'attendre à ce que la traversée du village soit faite dans un premier temps, et en profitant de l'occasion pour la regoudronner, puis la réalisation de la station de traitement en elle-même dans un deuxième temps.

Quoiqu'il en soit, beaucoup de choses restent à étudier par le conseil municipal.

Schéma de fonctionnement d'un filtre planté de roseaux.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



D iagnostic des systèmes

d'assainissement individuel

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes de contrôler les systèmes d'assainissement individuels. Ce contrôle se fait en deux temps.

- Le premier consiste en la réalisation d'un diagnostic. Ce dernier permet de classer l'équipement en 3 classes: Les conformes, les conformes sous réserve et les équipements non conformes. L'objectif étant bien évidemment la mise en conformité des équipements dans le temps.
- Puis, le second, tous les 10 ans, est un contrôle sur le bon fonctionnement des fosses et champs d'épandage.

Les communes, ne disposant pas des compétences pour assurer cette mission, ont donc décidé de s'organiser collectivement à travers la Communauté de Communes. Ainsi, cette opération a été confiée à la SAUR.

Si votre installation n'a pas encore été diagnostiquée, vous recevrez un avis de passage. Cette visite donnera lieu à un rapport qui vous sera adressé. Il est à noter que le coût du service vous sera facturé 45 €.

Pour vos projets de construction ou de réhabilitation, vous devez remplir une autorisation d'assainissement non collectif, dont le formulaire est disponible en Mairie. Aussi, vous ne pouvez commencer les travaux qu'après réception de l'accord. De même, il est impératif

qu'un contrôle de conformité soit réalisé par le technicien de la SAUR avant de remblayer la fosse et le champ d'épandage. Dans ce cadre, le coût du service vous sera facturé 80 €.

Dans certains cas des subventions peuvent être obtenue pour la mise aux normes des équipements notamment dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place par la communauté. Aussi, n'hésitez pas à contacter le Pact Arim pour étudier votre éligibilité et réaliser votre dossier.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter le technicien de la SAUR: M.Mathieu Roulet au 06 80 62 25 74

Murs de soutènements

Plusieurs murs de soutènements menacent de s'effondrer ou se sont effondrer dernièrement. Pour cela, quelques travaux de renforcement ou reconstruction doivent être fait rapidement. Suite à une demande de devis, c'est l'entreprise de travaux Garcelon à St Martin Valmeroux qui s'occupera des chantiers. Les travaux devraient débuter bientôt.

Les montants des travaux s'élèvent à environ 5000 € pour les murs de :

- La Peyre St Dolus (sous la route en arrivant au village)
- Aux Caves
- Dans le bourg, entre la maison DRACON et MERLIER

Ruisseau derrière l'auberge

du Pont (Chez Guiguite)

Le cours d'eau derrière le restaurant de chez Guiguite doit lui aussi faire l'objet de quelques aménagements dans sa partie communale. En effet, si le débit en période estivale est relativement faible, il s'avère que durant la période hivernale il peut être très important, notamment suite à d'importantes pluies. Pour

préserver les maisons d'habitations et assurer le bon écoulement de l'eau un busage doit être fait. C'est l'entreprise BERGHEAUD qui doit s'occuper des travaux.

Fossés

minipelle

Une réfection de quelques fossés a été faite dans le mois de décembre par Patrick LAPORTE. Pour cela, une minipelle a été louée pour une durée d'une semaine et a permis de faire quelques travaux d'écoulement d'eau.

Ainsi, les fossés menant à la route de Lapeyre St Dolus ont été curé dans les zones nécessaires, de même qu'en montant à Freygeviel...



Lotissement des Terres

Le lotissement des Terres a quelques peu changé de regard ces derniers temps. En effet, après que l'accès aux emplacements ait été viabilisé

(goudronnage, éclairage public...), une première maison d'habitation est en construction. C'est Géraud FABRE et Sabine VIELZEUF qui occuperont les lieux dès lors que l'avancement de leurs travaux le permettra. Un deuxième lot est en cours chez le notaire pour Gilles Lacroix.

Notons que comme il l'avait été souhaité par le Conseil Municipal, cette maison s'intégrera parfaitement dans l'architecture du village.

Sur la zone, il reste aujourd'hui 4 emplacements à vendre. Le prix de vente est de 5 € au m² avec la nécessité de construction. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie.

Par ailleurs, un cahier des charges a été rédigé pour la réalisation des maisons notamment en ce qui concerne leur architecture globale et détails esthétiques (couleur de crépi, toiture...). Celui-ci est consultable en Mairie.





ETAT CIVIL

Départs

Corinne et Jean-Louis LAPIE et leurs enfants ont quitté le logement communal des anciennes écoles pour s'installer à Besse le 1^{er} juillet 2011.

Pierre HEITZ a également quitté le logement communal des anciennes écoles pour s'installer à St Cirgues de Malbert le 1^{er} décembre 2011.

C'est toujours avec un peu de nostalgie de voir partir nos locataires mais nous leur souhaitons bonne route pour l'avenir.

Nouveaux Arrivants

M. et Mme Denis LAPORTE qui arrivent de Toulouse se sont installés le 1^{er} juillet 2011 dans le logement communal (ancien immeuble Gaillard) à qui nous souhaitons la bienvenue.

Naissances

Théo LAJARRIGE, premier enfant de Laetitia LAVIGNE et Bertrand LAJARRIGE. Théo est le petit fils de M. et Mme Guy LAVIGNE du Bournazel et arrière petit fils de Madeleine BETAILLE du bourg et de M. et Mme Georges LAVIGNE de St Chamant.

Enzo FROMENTEAU, le 8 mars 2011 à Longjumeau (Essonne). Enzo est l'arrière petit fils de M. et Mme Jean DELON du bourg

Lilio CORMILLOT, le 16 juin 2011 à Rennes (Ile et Vilaine). Lilio est l'arrière petit fils de M. et Mme Jean DELON du bourg

Mariage

Le 21 août 2010 a été célébré le mariage de Pierre BOUIGE avec Géraldine NAJA de la Gensonnie. La quête de mariage a produit la somme de 204 € qui ont été partagé entre le Comité des Fêtes et le Club du 3^{ème} âge. Félicitations aux mariés et merci à ces généreux donateurs.

Le 21 mai 2011 mariage de Denis LAPORTE avec Catherine PEYRAL. Denis est le fils de Jeanne LAPORTE de Boudou et Catherine, fille de M. et Mme Jean Marie PEYRAL de Viellespèze.

Le 20 juin (à Romans sur Isère dans la Drôme) mariage de Elisabeth PEYRAL et Serge BURIGNAC. Elisabeth est la fille de M. et Mme Jean Marie PEYRAL de Viellespèze.

Décès

Paul Gaston Joseph GAILLARD de Bonnaves, décédé le 10/08/10

Georges GAILLARD de Apcher, décédé le 14/08/10

Jean Adrien GAILLARD, habitant le bourg décédé à Mauriac le 27/09/10

Catherine COURBOU le 7/10/10, belle sœur de Madeleine BETAILLE du bourg

Georgette JOANNY (veuve VIDAL) de Boudou, décédée le 9/03/11

Pierre FAJOUT de Saint Georges, décédé le 4/04/11

Antony ROUIRE qui était le frère de M. René ROUIRE de Levert.

Georges LONDEIX de Boudou, décédé le 26/04/11 à Paris

VIE PRATIQUE



Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire les mercredis

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous - Tél. 04 71 69 23 57 Fax. 04 71 69 29 07

mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr - www.saintprojetdesalers.com créé et mis à jour par P. Dracon



Boulangerie/Epicerie de la Vallée



Ouverture du magasin : tous les jours de 7h à 13 h et de 15h30 à 19h30

Le dimanche : de 7h à 13 h et de 17 h à 19h30

Fermé le mardi après-midi et le mercredi toute la journée.



Nos Auberges / Restaurants



L'Auberge du Pont - Chez Guiguite
(sur réservation uniquement)

L'Auberge du Col de Légal

Jours de passages des commerçants



LAJARRIGE Christian : passage les vendredis 13h et mercredis 12h30 - Tél. 0471476062

DUPONT GIRBES : passage les mardis 18h et samedis 12h - Tél. 0471476025 ou 0689890722